



# Demande de raccordement au réseau d'assainissement collectif

Travaux nécessitant l'établissement d'un devis

Votre dossier doit être complet pour être traité  
> voir notice au dos

## Informations à compléter et signer :

### Adresse desservie

Adresse du lieu desservi .....

Code postal ..... Commune .....

L'habitation est-elle existante :  oui  non

Si oui : N° de compteur : ..... Puits :  oui  non

### Nature du bâtiment

- Maison individuelle**    Nombre de personnes dans le foyer : .....
- Immeuble / Collectif**
- Nombre d'appartements : .....    Type de logement : .....
- Etablissement artisanal ou industriel**
- Nature de l'activité (ex : Boucherie, Garage...) : .....
- Débit souhaité : .....
- Installation de traitement de graisses prévue :  oui  non

*En cas de rejet autre que domestique, la SPL « Les Eaux du SAGe » vous soumettra une convention spéciale de déversement*

### Observations :

.....

**Vous souhaitez être contacté pour des précisions techniques au n°** .....

### Le Propriétaire :

Mme // M. Nom ..... Prénom .....

Adresse de facturation .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Courriel.....

**Ou ENTREPRISE** ..... Contact .....

Obligatoire pour les professionnels : N° SIRET ..... (joindre un extrait Kbis)

Les informations contenues dans la présente ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 01.04.1980 de la Commission nationale Informatique et Liberté.

### **Il est convenu que :**

- . Vous assurez la bonne séparation des effluents, eaux usées et pluviales
- . Vous acceptez les conditions spécifiées dans le règlement de service

Fait le :  
Signature

# Notice d'application raccordement au réseau d'assainissement collectif

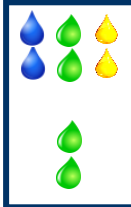
## 1 - Remplir et Signer le formulaire au dos

## 2 – Joindre les pièces justificatives :

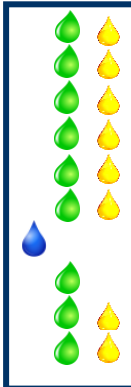
- . Le formulaire de « Demande de branchement au réseau d'assainissement »
- . Le plan de situation
- . Le plan de masse (avec indication de la position de la boîte de branchement)
- . L'attestation notariale de propriété

## 3 – Retourner votre demande à votre pôle de proximité :

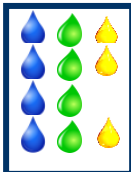
Labarthe-sur-Lèze  
Le Vernet



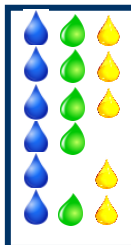
Lagardelle-sur-Lèze  
Venerque



Capens  
Labastidette  
Lamasquère  
Lavernose-Lacasse  
Le Fauga  
Longages  
Mauzac  
Noé  
Saint Clar de Rivière  
Saint-Hilaire



Frouzins  
Portet sur Garonne  
Roques sur Garonne  
Seysse



Eaunes  
Pinsaguel  
Pins Justaret  
Roquettes  
Saubens  
Villate

### Le Pôle Lèze

880 Chemin d'Embourel  
31860 Labarthe sur Lèze  
N° 05 61 08 82 34  
usagers.leze@sivom-sag.fr

### Le Pôle Louge

4 rue du Collège  
31410 Noé  
N° 05 61 87 84 35  
usagers.louge@sivom-sag.fr

### Le Centre Administratif

45 Chemin des Carreaux  
31120 Roques sur Garonne  
N° 05 62 20 89 50  
usagers.saudrune@sivom-sag.fr

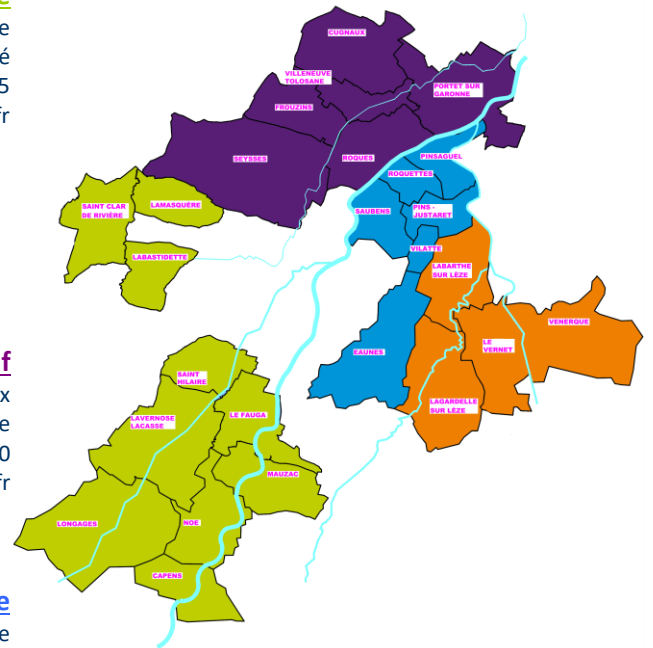
### Le Pôle Ariège

2 Avenue de Toulouse  
31860 Pins-Justaret  
N° 05 62 11 73 60  
usagers.ariège@sivom-sag.fr

## Légende

La SPL les « Eaux du SAG<sup>e</sup> » facture :

- l'eau potable
- l'assainissement collectif
- le pluvial



## 4 – Délai de réception de votre dossier :

Afin d'étudier la réalisation technique et financière de votre projet, conformément au règlement de service en vigueur, votre dossier devra nous parvenir **au minimum 3 mois avant tout début de travaux.**

Aucun déversement ne sera autorisé sans l'obtention préalable de l'autorisation de branchement au réseau public d'assainissement.

## 5 – Le devis

Un devis vous sera envoyé après la réception de votre dossier complet.

**Délai à prévoir : 1 mois.**

Pour la réalisation des travaux, vous devez retourner :

- ✓ **Un exemplaire du devis Assainissement signé**, accompagné du règlement (agrafé au devis) à l'ordre de " SPL les Eaux du SAG<sup>e</sup> ".
- ✓ **Un exemplaire de la photo de l'emplacement du futur branchement dûment signé.**
- ✓ **Un exemplaire de la Convention de déversement ordinaire dûment signé.**

La signature du devis vaut commande avec obligation de paiement.

Dès réception, le chèque sera encaissé et la facture vous sera alors adressée.

**Délai à prévoir pour la réalisation des travaux : 3 mois** (sous réserve d'obtention des autorisations du gestionnaire de la voirie concernée)

Pour sa partie en domaine public, le branchement est la propriété du SIVOM SAG<sup>e</sup> et fait partie intégrante du réseau.

## 6 – Dès le branchement assainissement effectué

Vous devez procéder au raccordement de votre habitation.

Après la réalisation de votre raccordement, vous devez contacter votre pôle de proximité pour fixer un rendez-vous avec un technicien.

A l'issu de ce contrôle, un certificat de conformité vous sera remis.

Ce contrôle consiste à vérifier que les installations intérieures (toilettes, cuisine...) de votre propriété sont correctement raccordées au réseau public d'assainissement.

Ce test permet également de contrôler que les points de collecte d'eau de pluie sont reliés à un ouvrage d'infiltration ou au réseau public de collecte des eaux pluviales.

### Schéma explicatif raccordement au réseau d'assainissement

